

BULLETIN D'INSCRIPTION

Course Pédestre – 03 nov. 2019 – Chevigny-St-Sauveur

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance :/...../..... Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :/...../...../...../.....

E-Mail (facultatif) :@.....

licencié F.F.A.* Club **FFA** :n° de licence :

TEAM ou association chevignoise soutenue * :

certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition.

course de 1 km* (2009 à 2010) à 10h15 course de 2 km* (2005 à 2008) à 10h30

course de 4,5 km* (dès 2004) à 9h30 course de 10 km* (dès 2004) à 11h00

* cocher la (ou les) case(s) concernée(s)

Réservé à l'organisation
N° de dossard <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>
Paiement <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèque Nom :

10 km : meilleure perf. 2019 :mn..... Lieu : Date :

Conformément aux articles 5 et 6 de la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage et aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport, modifiés par décret n°2016-1157 du 24 août 2016 et à la réglementation fédérale de la F.F.A., chaque participant doit fournir soit :

- un certificat médical mentionnant la non contre-indication à la pratique de « l'athlétisme », de la « course à pied » ou du « sport en compétition » et datant de moins de un an à la date de l'épreuve ou d'une photocopie de la licence sportive F.F.A. 2019/2020.



Ne sont plus acceptés : les licences FFCO, FFTRI ou autres (conformément à la réglementation fédérale).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course pédestre « La Chevignoise » disponible sur le site www.chevigny-saint-sauveur.fr du 03 novembre 2019 et en acceptant les différentes clauses.

Date :

Signature du participant :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Mme ou Mr autorise ma fille mon fils

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

à participer à la course pédestre du dimanche 03 novembre 2019.

Signature du représentant légal :

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte : certificat médical mentionnant la non contre-indication à la pratique de « l'athlétisme », de la « course à pied » ou du « sport en compétition » et datant de moins de un an à la date de l'épreuve ou d'une photocopie de la licence F.F.A. 2019/2020 en cours de validité, participation de 1 € (pour les courses enfants), de 5 € (pour le 4,5 km) et de 12 € (pour le 10 km) à l'ordre du Trésor Public.

A retourner avant le vendredi 25/10/19 : au service des Sports – 26 route de Bressey à Chevigny-St-Sauveur

A déposer avant le samedi 26/10/19 : au magasin **Terre de Running** - 6 bis rue du Cap Vert à Quetigny